

## AFFILIATIONS / RE-AFFILIATION

### 1- Affiliation (nouveaux clubs)

La demande d'affiliation est l'acte obligatoire pour que le club puisse :

- engager des équipes
- licencier les joueurs et les dirigeants
- Faire une convention

Il convient d'utiliser à cet effet l'imprimé d'affiliation à solliciter auprès de la Ligue et à lui retourner documenté et accompagné d'1 exemplaire des statuts de l'association déposés auprès de la préfecture du département, ainsi que le récépissé de dépôt délivré par la préfecture et la copie de la déclaration au Journal Officiel.

Les frais d'affiliation sont de **176 €**.

L'aide Fédérale à la création d'un nouveau club est de **1300 €**. (voir modalités règlement FFHB)

De plus, le nouveau club qui se ré-affilie la saison suivante bénéficie d'un bon d'achat de 750 € offert par la Ligue de Normandie de Handball à utiliser chez son partenaire HN Sport qui sera remis au club lors de l'Assemblée Générale de fin de saison de la Ligue.

Lors de la création un club est en position Inactif :

- La Ligue affine la structure dans l'onglet Affiliation
- Lorsque le club a enregistré 3 licences : Président/Trésorier/Secrétaire, le club devient affilié (voir procédure licences).

### 2 - Ré-affiliation

Les ré-affiliations de la saison 2020-2021 seront automatiquement reconduites dans Gesthand à compter du 01 juin 2020 pour tous les clubs affiliés lors de la saison 2019-20.

Lors de cette réaffiliation automatique les informations de la saison 2019-20 seront réimportées.

Il est donc **IMPERATIF** que les clubs mettent à jour, **y compris en cours de saison**, toutes les informations concernant leur structure dans l'onglet « mon club » nom de l'association, adresse du siège **ET** dans l'onglet « organe » saisir la composition du Bureau : Président, Secrétaire, Trésorier. identité (Possibilité aussi de saisir la composition des commissions quand elles existent).

**Vous devez également, lors d'une modification, avertir la Ligue afin de mettre l'annuaire des clubs à jour.**

La Ligue se charge de contrôler le niveau de jeu le plus haut du club.

Vous devez vous assurer que vos statuts (dernière version) sont bien téléchargés dans Gesthand. Vous devez également vérifier et corriger les données des onglets : INFORMATION, AFFILIATION et ORGANES.

**Vous devez envoyer par courrier à la Ligue : la fiche CLUB accompagnée du règlement de l'affiliation de 176 € ainsi que des frais de secrétariat de 100 € pour les clubs départementaux ou 200 € pour les clubs régionaux et nationaux.** (Annexe 1 A et B))

**S'ils ne sont pas parvenus à la Ligue avant le 10 juillet, les licences et les mutations de votre club ne seront plus qualifiées.**

Vous devrez également saisir la couleur des maillots de vos équipes, pour cela, il faudra aller dans le menu « Compétitions » puis « Recherche équipes ». La liste de vos équipes engagées dans une compétition s'affichera. En cliquant sur « Ouvrir » sur la ligne de l'équipe qui vous intéresse, vous aurez accès à la fiche de celle-ci. Vous pourrez saisir l'entraîneur, le correspondant et la couleur des maillots. Une fois la fiche validée, les informations apparaîtrons dans les conclusions.

Cette manipulation est à faire pour chacune de vos équipes avant de saisir les conclusions.

**En cas d'existence de dettes envers les instances fédérales (Comité, Ligue, FFHB, LNH), les licences, les mutations et les engagements dans les compétitions du club fautif seront bloqués jusqu'à paiement de l'arriéré.**